



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE- SECTION JEUNES

PV 68 CDA/2

Réunion du 14/11/2017

Présents : Mourad EL IDRISSE ; Anthony SANCHEZ ; Julien LAVIGNE ; Alexandre MILLARD ; Théo RAFFESTIN ; Mickael ROCHE ; Alexandre GROBER

Assiste : Daniel DURAND (Président de District).

CARNET

La CDA félicite Jérôme BUSONT pour la naissance de sa fille Garance.

La CDA félicite Maxence MILLE pour le coup d'envoi qui l'a donné lors du match DFCO - PSG.

RAPPEL DES DATES DES COURS ARBITRES JEUNES SAISON 2017/18

La commission rappelle que les cours d'arbitres sont prévus aux dates suivantes :

- Vendredi 8/12/2017
- Vendredi 9/02/2018
- Vendredi 9/03/2018
- Vendredi 13/04/2018
- Vendredi 11/05/2018

POINT SUR LES DESIGNATIONS DES JEUNES

Alexandre rappelle à tous les jeunes arbitres du district, que les indisponibilités sont à envoyer au minimum 3 semaines avant la date prévue.

STAGE DE MI-SAISON

Le stage des jeunes arbitres de district se déroulera le 14 janvier 2018 sur le complexe sportif du centre de formation du DFCO au stade des Poussots.

La journée se déroulera de 8h30 jusqu'à 17h30 comprise.

Le matériel et locaux mis à disposition :

- Un terrain synthétique
- Deux vestiaires (Filles / Garçon) + douche dans les deux vestiaires.
- Une salle de formation au centre professionnel + salle détente pour l'accueil.
- Une salle repas.
- Matériel mis à disposition par la CDA côte d'or.

Contenu du stage :

Les participants arriveront à 8h30. La journée sera divisée en deux parties majeures. Une partie terrain le matin, et une partie salle l'après-midi avec un intervenant.

Un repas sera prévu par le DFCO à partir de 13h30.

Avant le repas, les arbitres recevront leur traditionnel questionnaire écrit, les interrogeant sur les différentes lois du jeu.

Les formateurs présents sur cette journée seront :

- Les membres de la CDA jeune : ROCHE - LAVIGNE - SANCHEZ - MILLARD - GROBER - RAFFESTIN
- Responsable et référent arbitre du DFCO : REMOND Cyrille

FORMATION CONTINUE

Le traditionnel questionnaire annuel a été approuvé par la section jeune et sera mis en ligne sur le site du district de football de côte d'or le 1^{er} décembre dans la rubrique Arbitrage.

Les arbitres devront le remplir sous forme manuscrite et le renvoyer au plus tard le 31 décembre au district de côte d'or cachet de la poste faisant foi.

Ils seront corrigés par les membres de la section responsable des formations. (LAVIGNE - SANCHEZ - ROCHE)

PAROLE AUX MEMBRES

Fin de la réunion 20h30. Prochaine réunion au district en février 2018, date à définir

**Le responsable de la section J.A.D
Théo RAFFESTIN**